



Embauche en CDD après contrat de professionnalisation

Par **Jiraxys**, le **18/08/2016** à **18:46**

Bonjour !
Je suis actuellement en contrat de professionnalisation en alternance avec mes études et mon contrat se termine bientôt (contrat de 12 mois).
J'ai ainsi passer divers entretien en interne et j'ai une possibilité d'être embauché en CDD en junior à la fin de mon contrat dans une autre ville.
J'ai toutefois quelques interrogations :
- Est-il possible d'être embauché en CDD par un même employeur après un contrat de professionnalisation ou y'a t-il obligatoirement une période de carence ?
- L'intitulé du poste en question est le même qui figure sur mon contrat de professionnalisation est-ce que cela suffit à dire que les 2 contrats sont pour un même poste ? Ou est-ce que d'autres critères rentrent en jeu ? (Niveau de responsabilité, présence d'objectifs, tâches plus complexes, salaire plus important, lieu ?)
Je vous remercie d'avance pour vos réponses !